

N.J.

DEMANDE DE PERMIS DE MIN-D'OLUVR - 1955.

(A remplir en 2 exemplaires par tout commerçant indigène,
employeur de l.u.i. en territoire de Rahengeri y compris
le commerce ambulant.)

Je soussigné *Majos* sollicite un permis de main-d'œuvre 1955 pour les besoins de mon entreprise en territoire de Bubanza.

Je désire envoier à mon service les travailleurs suivants:

N O M	P R E N O M S	S O L L I N E	S C U S - C H I F F E R I E
commerçant	Kwizgo		
1. steffshot	steffshot	Musare	Muzaraudom
2. Buregeys	-	Bashongue	Kamari
3. Kanyaburu	-	Buenge	Kabeja
4. Bilitarcho	-	Buenge	Kabeja
5. Munyumpeti	-	buwegesi	Kandasi

Avis du chef de chefferie.- Vu l'activité du requérant, j'émetts un avis favorable pour l'octroi de 1 - 2 - 3 - 4 - 5 travailleurs (barrez les chiffres inutiles) -----

Le chef : Signature.

Décision de l'Administrateur de Territoire.

Il est accordé 2 travailleurs pour l'année 1955 au demandeur du présent permis. Ces travailleurs sont nominativement désignés dans le tableau ci-dessus.

L'ADMINISTRATEUR DE TERRITOIRE, a.i

M. POUCHET,



Observations:

N.G.J.

DÉMANDE DE PERMIS DE FAIRE-D'ŒUVRE - 1955.

(A remplir en 2 exemplaires par tout commerçant indigène,
employeur de l.u.t. en territoire de Rahengeri y compris
le commerce ambulant.)

Mugay

Je soussigné sollicite un permis de main-d'œuvre 1935 pour les besoins de mon entreprise en territoire de Ruhengeri.
Je désire engager à mon service les travailleurs suivants:

Je désire engager à mon service les travailleurs suivants:

N O M	P R E N O I S	S O L L I N E	S O U S - C H I F F E R I E
commerçant	Mujero	Musenzi	Musandome
1. SEASIDE Kessas	Etozzi	Kessas	Q. Kessi
2. Buregaya	-	Gashyabugero	Ashongos
3. Kanyeburo	-	Rusenge	Kabejo
4. BUTTERFIELD	-	Rusenge	Kabijo
5. Munyambanya	-	Rubengeri	Kamari

Avis du chef de chefferie.- Vu l'activité du requérant, j'émetts un avis favorable pour l'octroi de 1 - 2 - 3 - 4 - 5 travailleurs (barrez les chiffres inutiles) -----

Le chef : Signature.

Décision de l'Administrateur de Territoire.

Il est accordé ...2... travailleurs pour l'année 1955 au demandeur du présent permis. Ces travailleurs sont nominativement désignés dans le tableau ci-dessus.

L'ADMINISTRATEUR DE TERRITOIRE, a.i

M. POUCHET,

8 May

Observations: